

la tribune

\$367 de plus par mois
pour une maison (p.4)

Aide à la réintégration
des infirmières (p.7)

Forum

Finance
Vivre en 81
Informations
générales

... Rapatriement de la constitution ...

Nous nous devons d'être solidaires

(André Bachand)

SHERBROOKE (FG) — "Le proverbe dit: 'la perfection est l'ennemi du bien'. Et en ce sens, il est préférable d'aller de l'avant avec le projet actuel de rapatriement de la constitution, plutôt que rien."

Tout en faisant ce commentaire, le député de Brome-Missisquoi aux Communes, M. André Bachand, ajoute qu'il compte bien appuyer la démarche unilatérale du premier ministre Trudeau, même si d'ici la fin des travaux du comité chargé d'en faire l'étude, le projet conserve sa forme actuelle.

"Il ne semble pas que le vote sera libre... nous n'aurons pas tellement le choix. Mais je dois dire que quand j'ai accepté de faire de la politique, j'ai accepté de suivre les règles du jeu... en définitive, M. Trudeau nous a impliqués dans son projet et nous nous devons d'être solidaires", a exprimé hier M. André Bachand.

Fort peu loquace par rapport à ses autres collègues des autres circonscriptions fédérales des Cantons de l'Est, relativement à l'initiative de son chef, le député libéral a mentionné que "je voudrais bien que l'on force l'Ontario à se conformer à l'article 133, mais ça ne donnerait rien: cela ne serait pas suivi. Puis ce serait donner un appui au gouvernement conservateur de Davis qui, sur le point de déclencher une élection, utiliserait cet argument pour se faire réélire".

Il considère qu'il faudrait plutôt y aller avec des mesures incitati-

ves pour faire en sorte que "l'Ontario, et les autres provinces d'ailleurs — la Saskatchewan comme toutes les autres — en viennent à se conformer volontairement à l'article 133".



André Bachand

Ayant assisté à quelques séances du comité, M. Bachand considère lui aussi que le projet Trudeau est une mesure positive et que "ce projet n'enlève absolument rien au Québec".

Alain Tardif ne votera pas contre "même si ce vote devait être libre"

ASBESTOS (FG) — Même s'il dit que certains points du projet Trudeau de rapatriement et d'amendement unilatéral de la constitution l'agacent personnellement, le député fédéral de Richmond, M. Alain Tardif n'a aucunement l'intention de voter contre, "même si ce vote devait être libre".

C'est uniquement en rapport avec le projet de Charte des droits et libertés, et plus particulièrement les épineuses questions soulevées par les articles 133 (bilinguisme institutionnel des parlements et tribunaux provinciaux) et 23 (langue d'enseignement), que M. Tardif émet des réserves.

"Ce n'est toutefois pas suffisant pour que je vote contre le projet car il comporte beaucoup de points positifs. Et je ne capitule pas: il reste encore quelques jours de travaux au comité mixte qui étudie le projet et j'ai bon espoir que la version finale soit modifiée", a-t-il exprimé hier à La Tribune, lors d'une entrevue réalisée depuis son bureau de comité, à Asbestos.

Le député Tardif n'a pas participé directement au débat constitutionnel. "Je fais partie du comité de l'Agriculture. Avant les Fêtes, j'ai été fortement occupé par les discussions sur le projet de loi d'une nouvelle société des Postes (société de la Couronne). Et puis dans le comité, les problèmes

économiques sont nombreux: mises à



Alain Tardif

pied dans le secteur de l'amiante, difficultés sérieuses pour les entreprises de chaussures, etc... les questions économiques touchent naturellement plus les gens de mon comité. Mais personnellement, le projet de loi sur le rapatriement de la constitution m'intéresse au plus haut point."

"Tout en faisant attention aux mots qu'il utilise, le député libéral n'en a pas moins laissé échapper que "c'est tout de même frustrant d'une certaine façon que la province de l'Ontario ne soit pas assujettie aux dis-

positions de l'article 133". D'une "certaine façon", en effet, puisque malgré ces propos, M. Alain Tardif estime qu'il serait "sûrement inopportun de forcer l'Ontario à se soumettre à cette disposition".

Puis, au sujet de la langue d'enseignement (l'article 23 consacre à tout Canadien qui le désire de se faire instruire dans l'une ou l'autre des deux langues officielles de son choix, là où le nombre le justifie), M. Tardif ne voit "aucune forme

d'inquiétude pour l'épanouissement du français".

Car en définitive, pour ce qui est du reste, le député de Richmond adopte la ligne de pensée de son parti. "Evidemment, le projet de rapatriement de la constitution dans son ensemble n'est pas parfait, mais c'est un effort louable afin de régler la crise constitutionnelle au Canada... surtout que la formule de révision prévoit un paquet d'outils qui vont permettre d'éviter l'impasse à l'avenir", a-t-il conclu.

Pas de raison de prolonger le mandat du comité spécial

(Pinard)

OTTAWA (PC) — "A première vue", le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, ne peut concevoir "aucun argument qui pourrait justifier un prolongement du mandat du comité constitutionnel" qui doit faire rapport au plus tard le 6 février.

M. Pinard a formulé ces commentaires au cours d'une entrevue qu'il accordait à La Presse Canadienne, lundi, au moment où des rumeurs veulent que le Parti conservateur demande une nouvelle extension du délai du comité spécial sur la constitution.

Initialement, ce comité formé de députés et de sénateurs devait terminer ses travaux le 9 décembre mais, devant les protestations du Parti conservateur et du Nouveau parti démocratique, le gouvernement avait accepté de reporter la date-limite au 6 février.

"Le comité a reçu le mandat de faire rapport de façon complète au Parlement pour le 6

février", a rappelle M. Pinard. Celui-ci a indiqué par la suite qu'il croyait que les membres du comité pouvaient procéder à l'étude article par article du projet de résolution constitutionnelle et rédiger leur rapport dans les deux semaines qui leur restent.

Par ailleurs, le président du Conseil privé a qualifié de "farfelue" une information voulant que le gouvernement ait déjà décidé de limiter à quatre ou cinq semaines le débat aux Communes sur le rapport du comité et d'imposer la guillotine au besoin pour y mettre un terme. M. Pinard a précisé qu'il lui faudrait connaître le contenu du rapport du comité constitutionnel et constater l'évolution du débat en Chambre avant d'arrêter une position sur le sujet.

"Le gouvernement doit présumer de la bonne foi des partis d'opposition, et particulièrement du Parti conservateur dans ce débat", a dit M. Pinard.

Droits scolaires: Lalonde admet la création de catégories de citoyens

MONTREAL (PC) — Il existe "toutes sortes de catégories de citoyens. Vous en avez qui payent des taxes et d'autres qui ne payent pas de taxes. Vous en avez des noirs, des blancs."

C'est ce qu'a fini par répondre hier M. Marc Lalonde, ministre fédéral de l'Énergie, à la question de savoir si le projet de constitution du gouvernement Trudeau ne revenait pas à créer différentes catégories de citoyens quant au droit d'envoyer ses enfants à l'école de la langue de la minorité, notamment au Québec.

auraient droit à l'école anglaise au Québec et qu'il y avait lieu de dissiper les craintes de "génocide".

Par la suite, devant les journalistes, M. Lalonde a admis que le chapitre des droits scolaires, tel qu'envisagé dans le projet

de son collègue Jean Chrétien, de la Justice, créerait des catégories de citoyens, soit ceux de langues maternelles anglaise, française et une troisième.

M. Lalonde était venu sur le versant nord-ouest du Mont-Royal pour parler de la politique énergétique du Canada mais la plupart des étudiants à lui poser des questions

ont fait porter le débat sur l'aspect linguistique du dossier constitutionnel.

Les jeunes gens ont manifesté leurs convictions avec entraînement et même bruyamment, s'exclamant et tapant sur les tables de l'amphithéâtre comme les députés sur leurs bureaux, à la Chambre des Communes. Mais ils n'ont pas empêché le ministre de parler.

Projet de loi pour réduire de 60 à 47 jours la durée d'une campagne électorale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé lundi, aux Communes, un projet de loi visant à réduire de 60 à 47 jours la durée d'une campagne électorale.

Il s'agit d'un amendement à la loi des élections, qui réduit la période nécessaire pour la révision des listes électorales. Les listes préliminaires seraient éliminées au terme de l'amendement. A la place, les électeurs recevraient des avis individuels de recensement.

Il s'agit essentiellement de couper dans les dépenses et de mettre fin aux tracasseries dont sont victimes certaines personnes, notamment des femmes, qui à la suite de la publication de leur nom et adresse deviennent la cible d'appels téléphoniques indécents, etc.

Le projet de loi reprend pratiquement des textes soumis en 1979 par les conservateurs et, un an plus tôt, par les libéraux.

Les amendements avaient été recommandés par la commission des privilèges et des élections, en 1976, à la suite du rapport du président du scrutin, M. Jean-Marc Hamel, qui estimait que cela entraînerait une économie de plusieurs millions de dollars pour le contribuable.

Par ailleurs, M. David Kilgour, député conservateur d'Edmonton-Strathcona, a déposé lundi un projet privé, tendant à faire en sorte que le dépouillement du scrutin se fasse à peu près à la même heure à travers tout le pays, compte tenu du décalage horaire entre une région et une autre.

PLYMOUTH HORIZON ÉCONOME. DODGE OMNI ÉCONOME. DE TOUTES LES VOITURES NORD-AMÉRICAINES 5 PASSAGERS CE SONT LES PLUS AVARES D'ESSENCE EN CONDUITE ROUTIÈRE!

52 MAG¹
COTE ROUTIÈRE
5,5L/(100 km)

40 MAG¹
COTE COMBINÉE
(URBAINE/ROUTIÈRE)
7,1L/(100 km)

SEULEMENT 5993\$



C'EST LE MOMENT PROPICE POUR FAIRE DE VRAIES BONNES AFFAIRES SUR TOUS
LES MODÈLES À TRACTION AVANT DODGE ET PLYMOUTH REMARQUABLEMENT ÉCONOMES.

La famille à 5 passagers qui affiche la meilleure cote de consommation en Amérique du Nord!		Famille Custom Dodge Aries K/Plymouth Reliant K	
	50 MAG ¹ COTE ROUTIÈRE 5,5L/(100 km)	36 MAG ¹ COTE COMBINÉE (URBAINE/ROUTIÈRE) 7,8L/(100 km)	7859\$
Les sedans 2 portes à 5 passagers qui affichent la meilleure cote de consommation en Amérique du Nord.		Modèles Sedans 2 Portes Dodge Aries K/Plymouth Reliant K	
	51 MAG ¹ COTE ROUTIÈRE 5,5L/(100 km)	38 MAG ¹ COTE COMBINÉE (URBAINE/ROUTIÈRE) 7,8L/(100 km)	6877\$
Les coupés sport à traction avant qui affichent la meilleure cote de consommation en Amérique du Nord.		Hatchback Dodge 024/Plymouth TC3	
	47 MAG ¹ COTE ROUTIÈRE 5,5L/(100 km)	36 MAG ¹ COTE COMBINÉE (URBAINE/ROUTIÈRE) 7,8L/(100 km)	7147\$
La meilleure cote de consommation routière de toutes les voitures 5 passagers nord-américaines.		Dodge Omni/Plymouth Horizon Économe	
	52 MAG ¹ COTE ROUTIÈRE 5,5L/(100 km)	40 MAG ¹ COTE COMBINÉE (URBAINE/ROUTIÈRE) 7,1L/(100 km)	5993\$
La voiture 5 passagers qui affiche la meilleure cote de consommation en Amérique du Nord.		Hatchback Dodge Cab/Plymouth Cab	
	54 MAG ¹ COTE ROUTIÈRE 5,5L/(100 km)	45 MAG ¹ COTE COMBINÉE (URBAINE/ROUTIÈRE) 6,2L/(100 km)	5580\$

*Le prix de base suggéré par le manufacturier peut être obtenu de sources officielles. Les taxes locales et les frais de transport ne sont pas inclus. Les concessionnaires peuvent offrir des prix inférieurs.

¹Flux de consommation selon le guide sur la consommation de carburant de Transport Canada.

NOUS AVONS CE QUE VOUS VOLEZ! GRANDE ÉCONOMIE
D'ESSENCE! BAS PRIX! ET DES VOITURES QUI UTILISENT
DE L'ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMP MOINS CÔTEUSE!



La page éditoriale

Un bruit de contestation

Dans son édition de samedi, le quotidien The Gazette de Montréal, tirant vraisemblablement profit d'une fuite qu'ont bien tenté d'éponger ces "loyalistes" qui tentent d'éviter à Joe Clark les affres d'une contestation de son leadership, affirmait qu'un sondage montrait que 42 députés conservateurs favorisaient la tenue d'un congrès au leadership du parti. Ce sondage interne mené, semble-t-il, par les plus fervents parmi les clarkistes indiquerait par ailleurs que 41 des 102 députés conservateurs appuient M. Clark, que 10 sont indécis et que 9 se réfugient dans un silence prudent.

Les hommes de Clark ont bien voulu tuer cette rumeur inopportune dans l'oeuf. Pour un, Bill Neville, qu'on identifie au groupe des loyalistes, a soutenu quelque peu gauchement que moins de 25 p. cent des députés conservateurs contestent le leadership de M. Clark. Mais la contestation, même exprimée dans ce pourcentage réduit, doit préoccuper Joe Clark et son entourage. Pierre Elliott Trudeau se faisait du sang d'encre quand 19 p. cent des députés du Parti libéral avaient critiqué son leadership en 1975.

Pourtant, Joe Clark est vite retombé sur ses pieds après la défaite du 18 février 1980. Il a démontré qu'il n'entendait pas lâcher les rênes du PC et n'a eu de cesse de traquer ce gouvernement libéral qui lui avait tiré le tapis du pouvoir sous les pieds. Il a littéralement galvanisé ses troupes en poursuivant de sa rancune le gouvernement Trudeau jusque dans les derniers retranchements de la politique énergétique libérale; stimulé par les provinces, il a ridiculisé les prétentions constitutionnelles des libéraux, allant même, concession au spectaculaire, jusqu'à frayer ou presque avec des nationalistes québécois pour s'opposer au projet Trudeau; il a désarçonné le gouvernement, chevalier sans selle sur sa mule économique, lors du fameux débat d'urgence sur l'économie avant les Fêtes; sans s'éloigner de ses chauds partisans de l'Ouest, il a tout tenté pour se rapprocher des Québécois; est-ce un résultat de ce déploiement d'énergie, un sondage Gallup publié la semaine dernière indique que, pour la première fois depuis les élections de février 1980, la cote de popularité du Parti conservateur a dépassé

32 p. cent en décembre dernier. Et pourtant...

Et pourtant au pire plus de 40 p. cent, au mieux moins de 25 p. cent des députés conservateurs remettraient son leadership en question. Ces contestataires, forts de tous les sondages, douterait alors que M. Clark ait corrigé son image publique. Par contre, ils ne s'étonneraient pas de ses performances à la Chambre des Communes. Sa réputation est faite. Le leader conservateur ne montre en nulle part autant de fougue qu'en Chambre. Cela ne lui confère pas la prestance d'un chef d'Etat, raisonnent probablement ses détracteurs, en lisant les sondages. En effet.

Qui assurera les délégués au prochain congrès des conservateurs (les 27, 28 février et premier mars) que M. Clark ne laissera pas la marque de ses gros sabots sur la scène internationale comme il a eu la distinction de le faire au cours de ses quelques mois au pouvoir? Puisque l'avenir du PC réside dans sa réussite d'une incursion au Québec, qui les convaincra que Joe Clark peut réaliser ce qu'il a déjà raté? S'il n'y a pas de réponse certaine à la première question, la deuxième, dans les circonstances, mérite peut-être réflexion. C'est bien en effet à un chef politique mythique que s'est frotté Joe Clark au Québec. Voilà que ce politicien mythique s'apprête vraisemblablement à partir et s'occupe, auparavant, à démythifier lui-même son personnage politique. La question peut donc être posée ainsi: puisque les chances que le présent gouvernement soit renversé avant l'accomplissement de son terme sont pratiquement nulles, les délégués accepteront-ils de laisser à Joe Clark une dernière chance de tenter de séduire l'électorat québécois ou de refaire son image à la grandeur du pays avant que Trudeau quitte la scène politique ou qu'il brûle sa propre image à petit feu?

Ce n'est peut-être pas la bousculade dans l'antichambre du leadership conservateur. Les conservateurs marchent agilement sur les oeufs de la dissension. Mais on peut bien penser que les Brian Mulroney, John Crosbie, Roy MacMurtry et Darcy McKeough s'efforcent le cou avec de moins en moins de retenue quand la porte de la chefferie s'entrebaïlle.

Jacques Lafontaine



"Du diable si je sais où nous en sommes avec les Polonais. Je n'ai pas lu les journaux occidentaux dernièrement".

DOCUMENT

L'éducation sexuelle dans les écoles? Jamais!

Voici de larges extraits du texte de l'intervention présentée par la présidente du mouvement "Le ralliement des parents contre l'éducation sexuelle", Mme Pierrette Longpré, devant le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, le mardi 20 janvier.

(...) Il ne faut surtout pas penser que l'éducation sexuelle est une affaire d'intelligence. Le contenu est lié à l'affectivité. A la suite d'une révélation trop précoce, l'intelligence ne peut corriger l'ébranlement de la sensibilité. Même si l'enfant n'a que 5 ans, il possède déjà un vécu. Notre étude s'est faite à partir du "Guide de la Maternelle". Dans ce guide, on dit que l'enfant voit la grossesse de façon fictive, alors que c'est fictif pour tous ceux qui n'ont pas vécu la grossesse. Donc pour vous messieurs, malheureusement ce sera toujours fictif.

On dit même que cela préoccupe beaucoup les enfants de 4 et 5 ans. Un enfant qui vit sagement pense beaucoup plus à jouer qu'à se préoccuper. Nous constatons que ce Guide n'a aucune valeur morale. Un cours d'enseignement sexuel n'est nullement utile pour remplir des petites têtes d'enfants.

L'éducation sexuelle revient aux parents de droit naturel. Et ceux qui se disent incapables et c'est le petit nombre, de fournir cet enseignement à leurs enfants, feraient mieux de suivre des cours et d'agir en parents responsables.

(...) Personne n'a le droit d'imposer l'éducation sexuelle à des enfants sous prétexte que certains parents n'en donnent à peu près pas. Nous considérons que les parents sont les seuls juges en ce qui concerne l'éducation sexuelle de leurs enfants.

Un autre prétexte que certains apportent pour donner un enseignement sexuel à l'école, c'est qu'il y a beaucoup d'enfants qui parlent et qui agissent de façon vulgaire. Que les termes changent suite à un enseignement sexuel, l'attitude, elle, ne change pas, si à la maison, elle reste la même. Et à ceux dont les parents ne s'occupent pas - ces enfants traînent tard dans les rues le soir, sacrent, volent etc., - que leur donnerait une éduca-

tion sexuelle à l'école? Ils ne sont pas déjà équilibrés. Alors, ce serait pire pour eux d'avoir cet enseignement, car ce n'est pas un apprentissage intellectuel. Ce serait une expérience malheureuse qui viendrait ébranler encore une fois leur équilibre.

(...) Un cours d'éducation sexuelle collectif nie la spécificité propre de chaque enfant. Alors on n'a pas le droit d'imposer un enseignement stéréotypé pour un ensemble.

De plus, la présidente de l'Association des sexologues a confirmé que les sexologues faisaient des pressions auprès du ministère de l'Éducation pour leur ouvrir les portes des écoles. Je suis vous dire que leur enseignement de la sexualité est une aberration de l'esprit. Si ces fameux sexologues entrent dans nos écoles, ils seront payés comme des professionnels universitaires et avec notre argent. Et quel dommage ne feront-ils pas subir à nos enfants?

Pour quelques uns, l'éducation sexuelle à l'école ne serait qu'une plate-forme pour faire passer ses idées personnelles. Et dire qu'il y a des religieux qui sont d'accord avec cet enseignement. C'est à se demander s'il leur reste un peu de jugeotte et de bon sens. Ou encore sont-ils irréalistes?

(...) Qui représente véritablement les parents? Le Comité des Parents de la C.S.C.S. qui passe pour n'avoir que 10% de représentations...

Beaucoup de parents se posent la question: Qui a eu cette idée d'un enseignement sexuel à l'école? A deux reprises, le 12 et le 16 janvier, le ministère de l'Éducation déclarait par l'un de ses représentants, que ce sont les commissaires d'école et nullement le ministère de l'Éducation. Donc, messieurs, la responsabilité est entre vos mains. (...) Messieurs, attention!

Nous avons toujours considéré que les commissaires, démocratiquement élus, avaient la responsabilité d'assurer un enseignement, une formation de l'enfant au bien et non au mal... Aujourd'hui, les parents se demandent s'ils ne vous auraient pas manifesté une trop grande confiance.

Au moment de franchir la dernière étape, après tant de gestes posés contre l'enseignement sexuel: mouvements organisés, articles au nombre

d'une trentaine, conférences, lignes ouvertes à la radio etc., nous tenons à vous dire que si nous n'obtenons pas ce que nous voulons, soit par le résultat du sondage soit par votre décision, nous nous verrons obligés de continuer le combat, afin de garder nos droits, d'obtenir une saine éducation et de protéger la santé morale de nos enfants avec autant de soin que l'on met pour leur santé physique.

Une fois de plus, nous tenons à vous dire que nous sommes "tannés" de nous faire CHARRIER par ceux qui ne respectent pas les principes chrétiens auxquels nous croyons et que vous avez la responsabilité de maintenir dans nos écoles dites catholiques.

Dieu a imaginé et créé la sexualité dans un but sain. Pour nous instruire, Il nous a fait connaître Sa Vérité et nous a indiqué par son représentant la bonne voie à suivre. Voici pour terminer un texte du Pape Pie XII qui m'a été adressé et qui confirme mes affirmations. Jean-Paul II d'ailleurs a parlé dans le même sens.

"Les révélations sur les mystérieuses lois de la vie, reçues de vos lèvres de parents chrétiens, à l'heure opportune, dans la mesure qui s'impose, avec toutes les précautions requises, seront écoutées avec respect et reconnaissance. Elles éclaireront les âmes des adolescents avec beaucoup moins de danger que s'ils les apprenaient au hasard, dans des rencontres clandestines, par des compagnons peu mûrs et déjà trop au courant, par des lectures faites en cachette, d'autant plus dangereuses que le secret enflamme davantage l'imagination et les sens.

Il faut donner, sur cette matière, aux adolescents l'instruction appropriée. Il faut leur permettre de s'ouvrir, de poser sans hésiter des questions et d'en recevoir la réponse. Une réponse sûre, claire et suffisamment expliquée, leur donnera lumière et confiance.

Les parents ne sauraient se dérober à cette responsabilité ni par une lâche abstention, ni un silence coupable à l'heure où leurs enfants attendent d'eux, aux diverses étapes de la croissance les explications légitimes."

OPINION DES LECTEURS

Protégeons nos enfants

C'est à mon tour de venir à la rescousse des mouvements contre l'éducation sexuelle à l'école et de défendre notre cher Pape. Obeissons-lui s'il est contre la sexualité dans les écoles, c'est parce qu'il sait ce qu'il dit. Ne craignons rien, c'est sûr, il nous conduit à

bon port. Défendons nos chers petits contre tous ces fléaux d'impureté. Après tout, ce sont nos enfants pas ceux des autres et n'oublions pas: avec Dieu on peut tout. D'une maman qui craint pour ses enfants. A.R.J.

Le bonheur de nos enfants

Nous appuyons fortement toutes les personnes qui protestent contre l'éducation sexuelle à l'école.

Plutôt que de donner une si grande importance à l'instinct naturel, enseignez donc plus profondément l'amour de Dieu et du prochain, le respect d'autrui, la pureté, la sincérité, tout ce qui est beau et sublime. Si ces beautés sont vraiment implantées dans la tête de l'enfant, la sexualité suivra, en son temps, avec un profond sentiment d'amour, de don de soi et non d'égoïsme. Ça serait l'amour avec un grand A, la paix, la joie, le bonheur, un peuple d'ordre, fort courageux en santé morale et physique au lieu de la dégradation, de la haine, du désordre et du crime grandissant de plus en plus.

Quel peuple choisissez-vous? Il est urgent de remédier à la situation actuelle.

Rita Pomerleau

Ascot Corner
et un groupe de personnes qui veulent sauvegarder la dignité, la foi et le bonheur de nos enfants

Sus à la pornographie

Nous, femmes de l'Aféas du secteur de Coaticook, nous sommes réunies afin de constater s'il y a quelque chose à faire pour sensibiliser les gens à cette chose qu'est la pornographie.

Vous autres, jeunes d'aujourd'hui qui vous révoltez pour un rien, pourquoi ne vous révoltez-vous pas lorsqu'en tant que femmes ou hommes, vous servez d'objet dans une revue.

Avec l'aide de M. Jean-Paul Lemay, chef de police de notre ville, ainsi que M. Michel Houle, de l'escouade de la morale de la Sûreté du Québec, nous avons appris qu'il y a des lois contre la pornographie.

Ainsi, lors de notre réunion, on constate que les cinémas se remplissent et que les revues se vendent comme des petits pains chauds.

En voici quelques-unes. Commet une infraction, quoique sciemment et sans justification ni excuse légitime, vend, expose à la vue du public image, modèle, disque, phonographe ou autre chose obscène.

La question suivante me vient à l'esprit. Le monde aime à se faire exploiter même si c'est le corps qui sert de modèle.

Est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation induite des choses sexuelles et de l'un ou quelconque des sujets suivants: à savoir le crime, l'horreur, la cruauté et la violence ainsi que la pornographie impliquant les enfants.

Quant à moi, je n'aime pas voir mon corps donné en pâture aux cinéastes et aux revues. En tant que femme, je ne me considère pas comme un objet à sensation et je parle au nom des femmes qui ont pris part à la réunion.

Pour ce qui est des films, ils doivent être acceptés par "L'Office de la surveillance du cinéma" sinon, ils ne devraient pas être visionnés incluant les films avec des animaux.

Voici notre but accompli. On lance un appel aux parents afin d'éduquer leurs enfants à se respecter. Et vous, les hommes, que diriez-vous de voir votre femme poser pour une revue pornographique? Pourquoi ces revues se vendent-elles tant? Pourquoi les cinémas se remplissent? Ce sont des questions qu'on se pose, nous femmes d'aujourd'hui.

Je pourrais vous en dire long sur la loi mais nous, femmes de l'Aféas, lors de notre réunion, avons découvert que c'est de sensibiliser les gens, surtout les parents à la chose qui nous apporterait la meilleure satisfaction.

Pour finir cette lettre, merci à la police de Coaticook pour la surveillance qui s'y fait au point de vue pornographique.

Pourquoi ne pas apprendre aux jeunes à se respecter et non se faire à l'idée de se voir exploiter sous toutes les coutures dans les revues ou les films.

Et j'espère que notre réunion aura porté fruit et que nos démarches n'auront pas été un échec. Tout en espérant la collaboration d'autres organismes.

Sylvie M. Riendeau
Appuyée par toutes les femmes de l'Aféas du secteur de Coaticook

Des services adéquats

Suite à la proposition de la mi-décembre 80 du CRSSS, ma position est la suivante: que Promotion-Logement ait la responsabilité totale des services d'aide à domicile permanents en ce qui concerne les handicapés physiques, incluant logiquement les budgets nécessaires.

Promotion-Logement ayant toujours pour but de viser l'autonomie et la réinsertion sociale des personnes handicapées physiques; aussi recevant des services de Promotion-Logement depuis presque trois ans, je considère qu'ils sont adéquats et non superflus.

Michel Boislard

Ouvrons l'oeil

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans le regroupement municipal. Constatons le lot de démissions.

chose. Enfin, on m'a donné raison sur la disposition de la taxe scolaire et je préche la même chose pour la M.R.C. La seule chose que je puis voir la-dedans, c'est un lavage de cerveau par les hautes instances. Un beau gâteau, mais gare à l'épingle qui s'y cache. N.J. Champagne

Le gouvernement n'est pas clair dans cette affaire. J'ai assisté à plusieurs réunions, comme conseiller municipal; moi je ne suis pas prêt à signer des chèques en blanc sans savoir où l'on va. Nous avons un exemple à tous les jours sous les yeux: les commissions scolaires. Il n'y a qu'à y penser, surtout du côté des dépenses. On semble dépenser les yeux fermés. C'est une place où l'on devrait avoir l'oeil ouvert.

P.S. Vous, les contribuables, avez les yeux et les oreilles bien ouverts parce que la note sera très salée. Les grosses municipalités ont fait; elles sont endettées jusqu'au cou; après, on pourra dire, par ma faute, par ma faute, par ma faute, par ma faute, par ma faute, par ma faute.

BILLET

Vive la différence

S'il fut un temps où l'on trouvait choquant que des chrétiens soutiennent des points de vue différents sur des questions de foi et de morale, il apparaît maintenant moins dramatique de constater que sur le même sujet des opinions diverses s'expriment chez les disciples de Jésus. La mentalité d'ici commence à s'habituer au pluralisme et à ne plus s'inquiéter des divergences surgissant entre les croyants. Au contraire, elle voit même d'un mauvais oeil l'orthodoxie fanatique, le dogmatisme prétentieux, l'uniformité nivelante, le monolithisme absolutisant, l'homogénéité totalitaire. Chez nous, les débats théologiques perdent de plus en plus leur poids, parce que plusieurs ne les perçoivent plus comme les éléments les plus fondamentaux d'une religion vécue. On laisse le soin aux experts de se convaincre mutuellement de leurs erreurs dans leurs querelles d'écoles, leurs pirouettes intellectuelles et leurs acrobaties verbales. En maintenant une saine indifférence à l'égard de cette stérilité qui se complait dans les discours abscons, on préfère cultiver simplement la tolérance à l'égard d'autrui et la confiance en sa propre conscience. Non que la vérité n'ait pas son importance. Mais on dirait qu'on devine davantage le bien-fondé de cette expression paulinienne: "La science enfle, l'amour édifie". On est de plus en plus convaincu que personne ne possède toute la vérité

et que chacun évolue dans un clair-obscur qui comprend juste assez de lumière pour continuer sa route enveloppée de mystères.

L'avantage de la multiplicité des groupes chrétiens, c'est qu'une confession donnée aboutit à relativiser les autres. Il n'y a que les idolâtres, c'est-à-dire ceux qui s'empressent de traiter le relatif comme un absolu, qui peuvent en être déçus et blessés. S'il n'y avait eu qu'une seule et unique confession chrétienne à travers l'histoire, elle aurait probablement eu la tentation de sombrer dans une suffisance arrogante et un triomphalisme orgueilleux. C'est heureux que la diversité existe entre les chrétiens, parce que cela illustre que les Eglises demeurent des moyens et non des fins. D'ailleurs, un des bienfaits de cette pluralité chrétienne, c'est qu'elle contribue à mettre en valeur la richesse polyvalente du fondateur du christianisme. On en arrive à penser que Jésus est trop grand pour n'être enfermé que dans une Eglise particulière.

Alors, que chaque Eglise prenne sa place, en toute fierté et humilité; mais qu'aucune ne prenne toute la place en voulant ramener les autres à elle-même: la véritable communion ne s'identifie pas à la fusion: elle implique l'affirmation et le respect des différences.

Michel Nault, animateur
Service de Pastorale
Université de Sherbrooke

OPINION LIBRE

La pauvreté et la discrimination sont toujours présentes

A l'aurore de la nouvelle année, il est opportun de se demander ce qu'il advient de la pauvreté, plaie sociale, qui selon toutes les prédictions devait disparaître dans les années '70, au moins dans les pays les plus industrialisés. Le Produit National Brut, c'est-à-dire la richesse collective, a augmenté de façon phénoménale surtout au début des années '70 et les pauvres se trouvent toujours au même rang, le dernier.

La société moderne, rébarbative à la réflexion à cause de l'avalanche des slogans et des distractions diffusés par les mass media, continue à croire dans les mêmes vieux préjugés que nos ancêtres, moins renseignés, entretenaient. Voici quelques exemples: les alcooliques pourraient s'en sortir s'ils avaient plus de volonté, les personnes déprimées s'écoulent, les malfaiteurs doivent être enfermés, les vieillards doivent être placés, les pauvres sont des paresseux et préfèrent leur état à celui de travailleurs, etc. etc. C'est à cause de tous ces préjugés que l'on rencontre tant de discrimination dans notre monde qui officiellement clame l'égalité, le traitement égal, la justice pour tous.

Nous allons aborder une seule catégorie de personnes qui est encore sérieusement discriminée, soit les pauvres. La société et les gouvernements ont facilement tendance à blâmer sans discernement les affaires sociales comme cause de déficit et de récession. En fait, le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux ont mis la hache dans ce secteur au cours des dernières années. On ne fait pas de nuance en blâmant les pauvres du coût élevé des programmes sociaux alors que les 46 des dépenses dites sociales vont à l'ensemble des citoyens: assurance hospitalisation, assurance-santé, allocations familiales, pensions de vieillesse, etc.

Les véritables pauvres, qui sont le plus souvent stigmatisés, sont les assistés sociaux. Or, l'aide à cette catégorie de personnes n'a pas proportionnellement changé de 1968 à 1975.

Les données des dernières années ne sont pas disponibles mais en raison des restrictions budgétaires nous pouvons présumer que la part laissée aux assistés sociaux n'a pas augmenté. Au contraire, les familles et les personnes seules au bas de l'échelle socio-économique ont vu leur situation se détériorer légèrement par rapport à l'ensemble de la population. Le nombre de familles et personnes seules vivant sous le seuil de la pauvreté a augmenté respectivement de 18.2 à 18.4 et de 25.7 à 28.3 entre 1971 et 1976. (2) En termes plus concrets, le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté s'élevait en 1976 à 4 423 000 ou 5 372 000, selon que l'on utilise les normes du Comité du Sénat ou du Conseil Canadien de Développement social. En raison de la non disponibilité de données plus récentes et détaillées, on a dû avoir recours aux statistiques de 1976. Comme le Canada a vécu une inflation persistante et un taux de chômage de plus en plus élevé au cours des dernières années, il est possible que ces chiffres aient encore augmenté. Dans les années 60-70, toutes les enquêtes sur la pauvreté finissaient avec la même rengaine: 1 Canadien sur 5 vit dans la pauvreté. Jusqu'à quand répéterons-nous ce qui est devenu un cliché.

La situation actuelle des pauvres ressemble de très près à celle des années '60. Pourtant, il y a eu des progrès au point de vue des législations sociales. Deux provinces, le Saskatchewan et le Québec, ont adopté une formule de supplément de revenu qui permet aux gagnepetit d'atteindre le seuil de la pauvreté. Le gouvernement fédéral a amélioré son système d'allocations aux enfants par l'attribution de crédits d'impôt. Le gouvernement ontarien a opté lui aussi pour des crédits d'impôt en faveur des faibles salariés. Le Québec adoptait tout récemment une législation, Logirente, visant à aider les personnes âgées qui doivent payer des loyers excessifs. Toutes ces mesures sont insuffisantes à assurer le revenu minimum garanti à tous les citoyens, bien que cet objectif semblait à notre portée en 1973 lors de la parution du "Livre Orange" de monsieur Marc Lalonde alors ministre de la Santé et du Bien-Être social.

Que s'est-il donc passé depuis 1973. Il y a eu la crise de l'énergie et l'inflation galopante qui ont relégué au second plan la "guerre à la pauvreté" engagée par le gouvernement de feu Lester B. Pearson en 1963 et qui atteignait son paro-

xisme en 1970 avec les rapports du Conseil économique du Canada, du Conseil canadien de développement social et surtout du Comité Sénatorial sur la pauvreté. Depuis, outre quelques escarmouches ici et là, la guerre à la pauvreté a perdu complètement ou presque tout son allant. Les préjugés dans un pareil contexte ont beau jeu et calment quelque peu les détenteurs du pouvoir. Pourtant, dans son sixième exposé annuel, le Conseil économique du Canada semblait avoir asséné un coup mortel aux discrimina-teurs:

"Les derniers vestiges de cette croyance que les pauvres en général manquent d'ambition sont en train de disparaître par suite de nombreuses études et de preuves croissantes du contraire (...). Si, au Canada, les ressources humaines inutilisées ou sous-développées représentent, en puissance, un actif très productif, pourquoi dans notre régime économique n'avons-nous pas cherché à découvrir ce potentiel et à l'exploiter? Le fait semble, dans une large mesure, attribuable à des entraves et à des attitudes institutionnelles que l'on trouve, par exemple, dans le système d'enseignement, dans les industries, dans les syndicats et les gouvernements, et qui se sont intégrées dans les politiques et les pratiques au point que le fonctionnement de l'économie est devenu foncièrement défavorable aux pauvres."

Quelles sont les conséquences de la pauvreté pour les pauvres? Des volumes pourraient être écrits sur ce sujet. Certains de ses effets sont tangibles et manifestes. Le Conseil économique du Canada écrit:

"La pauvreté engendre la mauvaise santé ainsi qu'un sentiment de désespoir et de frustration. Souvent, elle veut dire des emplois irréguliers, peu agréables et peu rémunérés, de mauvais logements et une alimentation qui laisse à désirer. Elle empêche sa victime de participer pleinement à la vie de la société. (...) Le Canada et son économie sont donc considérablement affaiblis par l'ampleur de la pauvreté qui existe aujourd'hui au pays. Dans la mesure où cette pauvreté tend à exclure des individus et des familles de la vie active de la société, elle devient une source possible de tensions et de malaises sociaux. Dans la mesure où elle est un fardeau économique pour la société, elle entrave la croissance de l'économie et réduit le bien-être de tous les citoyens".

John Kenneth Galbraith, dans son dernier volume, parle longuement du phénomène ou processus social d'accommodation qui se manifeste dans les pays du tiers-monde. Les pauvres se sont habitués à leur pauvreté et les pays riches ne se scandalisent plus devant tant de misère et jugent en grande partie inefficaces les mesures d'aide internationale. On peut établir un parallèle semblable avec ce qui se passe dans notre société. Alors que dans les années 60-70 les chefs d'Etat, les sociologues et les travailleurs sociaux entrevoient un avenir pas trop lointain où disparaîtrait la pauvreté, aujourd'hui c'est le vide complet relativement à l'avenir des pauvres. La guerre à la pauvreté, l'élimination de la pauvreté sont devenues des thèmes désuets et vides de tout contenu et ne portent aucune lueur d'espoir.

Dans un article récent, Gayle Gilchrist James, vice-présidente de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, stigmatise l'apathie de la société et des travailleurs sociaux de la décennie 1970-80. Ils ont abandonné les luttes à long terme pour se centrer sur le présent, le hic et nunc, la satisfaction émanant de l'existence actuelle. Elle écrit:

"Si les années '60 ont été une époque d'action et de réaction, un temps d'espoir, d'exubérance et un élan vers la démocratie de participation, les années '70 ont représenté une époque de déclin des espérances. Un grand nombre de ceux qui avaient essayé de changer la société, et parmi eux beaucoup de travailleurs sociaux, ont désespéré d'y parvenir et ont même éventuellement renoncé à la comprendre. Les Nord-Américains ont battu en retraite vers des préoccupations purement personnelles et les années '70 ont été consacrées à édifier un idéalisme non pas public mais privé."

Les projets généreux, voire parfois utopiques, en faveur des pauvres se sont estompés au cours de la dernière décennie. A leur place ont succédé les projets à court terme, les préoccupations de conservation et de conservatisme, les aspirations personnelles souvent terre à terre. Pourtant Anatole Fran-

ce avait exalté la valeur des rêves quand il écrivait: "Pour accomplir des grandes choses, il faut non seulement agir mais aussi rêver, non seulement former des projets mais aussi croire."

Christopher Lasch résume bien la "rétrogression" sociale qui s'est produite dans les années '70 quand il écrit:

"N'ayant aucun espoir d'améliorer leur vie de l'une des façons qui comptent, les gens se sont convaincus que ce qui compte c'est l'amélioration psychique personnelle; prendre conscience de ses sentiments, consommer des aliments naturels, prendre des leçons de ballet ou de danse du ventre, se pénétrer de la sagesse de l'Orient; faire du jogging, apprendre à être en relation, surmonter la crainte du plaisir. En elles-mêmes inoffensives, ces occupations, devenues

programmes et drapées dans la rhétorique de l'authenticité et de la prise de conscience, manifestent un délaissement de la politique et une répudiation du passé récent."

Si l'on veut renouer avec les projets et rêves du passé, qui entrevoient l'élimination de la pauvreté, donc des préjugés à l'endroit des pauvres, écoutons ce que nous dit Gayle Gilchrist James:

"Afin d'arrêter l'érosion de la compétence, nous, à titre de citoyens et de travailleurs sociaux, nous aurons à prendre en main les solutions de nos problèmes. Avoir la vision d'une société nouvelle, d'une société convenable et juste, c'est briser les chaînes résultant du fait de vivre dans et pour "le moment présent" et c'est rétablir notre appartenance au grand courant de l'histoire."

Louis Beaupré, t.s.

OPINION DES LECTEURS

Que deviennent le PLQ et Claude Ryan?

D'abord, visiblement, ce parti projette très bien et identiquement son image représentative d'une formation fédéraliste unitaire et anglo-saxonne, rien de plus.

Ainsi, vous tous, députés libéraux et chef d'opposition Ryan, je trouve amèrement inadmissible votre refus de signer la pétition préparée par le mouvement "Solidarité-Québec" se lisant comme suit: "Je demande que la constitution du Canada ne soit pas rapatriée, ni amendée sans l'accord des Québécois."

En d'autres termes, on exige tout simplement que le rapatriement de la Constitution ne se fasse pas unilatéralement mais avec l'accord du Québec et les autres provinces.

Vous avez toujours affirmé que vous étiez contre ce rapatriement "unilatéral", ce qui nous laissait penser que dans un esprit de "solidarité nationale", vous appuieriez la motion préparée par le gouvernement québécois.

Vous ne l'avez pas fait évidemment pour des fins purement partisans et électorales.

Cependant, cette pétition de solidarité-Québec où l'on ne peut nullement dévoiler quoi que ce soit de partisan, vous la rejetez également.

Ce qui signifie, permettez-moi de l'analyser ainsi, que vous êtes une fois de plus de l'autre côté de la barrière avec "M." Trudeau, contre les Québécois (...)

Un Québécois du Lac Drolet

Gratuits pour la P.M.E....



DIX-HUIT GUIDES D'AFFAIRES DE LA BANQUE ROYALE.

Pour vous prévaloir de cette offre, découpez cette annonce et apportez-la avec votre carte d'affaires au directeur de la succursale de la Banque Royale la plus près de chez vous.



"Parlez-moi d'une banque... royale!"

Cochez ceux dont vous avez tout de suite besoin.

- ☐ S'établir à son compte
- ☐ Le marketing
- ☐ Comment financer votre entreprise
- ☐ Planification et budgétisation
- ☐ Le contrôle des coûts directs et l'établissement des prix
- ☐ La clé du succès: une bonne gestion
- ☐ Publicité et promotion des ventes
- ☐ Comment contrôler vos investissements en stocks
- ☐ La préparation et l'analyse des états financiers
- ☐ Gestion du crédit et recouvrement
- ☐ Évaluation et contrôle des investissements
- ☐ Les ressources du passif
- ☐ Les profits
- ☐ La fiscalité
- ☐ La vérification de gestion
- ☐ L'utilisation rationnelle du temps
- ☐ Exportation—Importation
- ☐ Planifier sa succession

*À publier



BANQUE ROYALE

collège de sherbrooke

LES MERCREDIS DE L'ENVIRONNEMENT



LE MERCREDI 26 JANVIER 1981

LA BIOMASSE: L'ÉNERGIE NOUVELLE D'AUJOURD'HUI

INVITE: M. ANDRÉ DELISLE, INGÉNIEUR ET JOURNALISTE À QUÉBEC-SCIENCE.

PAVILLON 2, 375, rue PARC, LOCAL 52-101, 19 h 30

Les ressources en bois, en tourbes et en matière biologique de toute nature, incluant les déchets agricoles et urbains, sont très abondantes et pourraient contribuer avantageusement à répondre à certains besoins énergétiques des individus.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES



FONDS MUTUELS

yJapan	13.52	xFid Trend	29.64
yMontage	4.54	yFid Cap Mtg	9.81
yMutual	7.14	yFisc Fund	4.81
yProvid	5.63	yHarvard	14.49
yRefinanc	12.26	yIndust Gr	1.34
yRendement	2.27	yIndust Div	8.87
Montreal Trust Gr	24.81	yIndust Eq	1.64
yEquity	2.42	yInternat	12.54
yIncome	7.25	yIndust Pns	29.16
yInterna	12.54	yCollectif	14.51
yMontage	4.54	yCus K-2	6.67
Principal Gr	9.21	yCus S-1	18.48
yCollectif	14.51	yCus S-4	8.92
yCus K-2	6.67	yCus R-1	19.14
yCus S-1	18.48	yCus R-2	4.28
yCus S-4	8.92	yCus R-3	9.61
yCus R-1	19.14	yCus R-4	24.13
yCus R-2	4.28	yCus R-5	1.75
yCus R-3	9.61	yCus R-6	1.75
yCus R-4	24.13	yCus R-7	1.75
yCus R-5	1.75	yCus R-8	1.75
yCus R-6	1.75	yCus R-9	1.75
yCus R-7	1.75	yCus R-10	1.75
yCus R-8	1.75	yCus R-11	1.75
yCus R-9	1.75	yCus R-12	1.75
yCus R-10	1.75	yCus R-13	1.75
yCus R-11	1.75	yCus R-14	1.75
yCus R-12	1.75	yCus R-15	1.75
yCus R-13	1.75	yCus R-16	1.75
yCus R-14	1.75	yCus R-17	1.75
yCus R-15	1.75	yCus R-18	1.75
yCus R-16	1.75	yCus R-19	1.75
yCus R-17	1.75	yCus R-20	1.75
yCus R-18	1.75	yCus R-21	1.75
yCus R-19	1.75	yCus R-22	1.75
yCus R-20	1.75	yCus R-23	1.75
yCus R-21	1.75	yCus R-24	1.75
yCus R-22	1.75	yCus R-25	1.75
yCus R-23	1.75	yCus R-26	1.75
yCus R-24	1.75	yCus R-27	1.75
yCus R-25	1.75	yCus R-28	1.75
yCus R-26	1.75	yCus R-29	1.75
yCus R-27	1.75	yCus R-30	1.75
yCus R-28	1.75	yCus R-31	1.75
yCus R-29	1.75	yCus R-32	1.75
yCus R-30	1.75	yCus R-33	1.75
yCus R-31	1.75	yCus R-34	1.75
yCus R-32	1.75	yCus R-35	1.75
yCus R-33	1.75	yCus R-36	1.75
yCus R-34	1.75	yCus R-37	1.75
yCus R-35	1.75	yCus R-38	1.75
yCus R-36	1.75	yCus R-39	1.75
yCus R-37	1.75	yCus R-40	1.75
yCus R-38	1.75	yCus R-41	1.75
yCus R-39	1.75	yCus R-42	1.75
yCus R-40	1.75	yCus R-43	1.75
yCus R-41	1.75	yCus R-44	1.75
yCus R-42	1.75	yCus R-45	1.75
yCus R-43	1.75	yCus R-46	1.75
yCus R-44	1.75	yCus R-47	1.75
yCus R-45	1.75	yCus R-48	1.75
yCus R-46	1.75	yCus R-49	1.75
yCus R-47	1.75	yCus R-50	1.75
yCus R-48	1.75	yCus R-51	1.75
yCus R-49	1.75	yCus R-52	1.75
yCus R-50	1.75	yCus R-53	1.75
yCus R-51	1.75	yCus R-54	1.75
yCus R-52	1.75	yCus R-55	1.75
yCus R-53	1.75	yCus R-56	1.75
yCus R-54	1.75	yCus R-57	1.75
yCus R-55	1.75	yCus R-58	1.75
yCus R-56	1.75	yCus R-59	1.75
yCus R-57	1.75	yCus R-60	1.75
yCus R-58	1.75	yCus R-61	1.75
yCus R-59	1.75	yCus R-62	1.75
yCus R-60	1.75	yCus R-63	1.75
yCus R-61	1.75	yCus R-64	1.75
yCus R-62	1.75	yCus R-65	1.75
yCus R-63	1.75	yCus R-66	1.75
yCus R-64	1.75	yCus R-67	1.75
yCus R-65	1.75	yCus R-68	1.75
yCus R-66	1.75	yCus R-69	1.75
yCus R-67	1.75	yCus R-70	1.75
yCus R-68	1.75	yCus R-71	1.75
yCus R-69	1.75	yCus R-72	1.75
yCus R-70	1.75	yCus R-73	1.75
yCus R-71	1.75	yCus R-74	1.75
yCus R-72	1.75	yCus R-75	1.75
yCus R-73	1.75	yCus R-76	1.75
yCus R-74	1.75	yCus R-77	1.75
yCus R-75	1.75	yCus R-78	1.75
yCus R-76	1.75	yCus R-79	1.75
yCus R-77	1.75	yCus R-80	1.75
yCus R-78	1.75	yCus R-81	1.75
yCus R-79	1.75	yCus R-82	1.75
yCus R-80	1.75	yCus R-83	1.75
yCus R-81	1.75	yCus R-84	1.75
yCus R-82	1.75	yCus R-85	1.75
yCus R-83	1.75	yCus R-86	1.75
yCus R-84	1.75	yCus R-87	1.75
yCus R-85	1.75	yCus R-88	1.75
yCus R-86	1.75	yCus R-89	1.75
yCus R-87	1.75	yCus R-90	1.75
yCus R-88	1.75	yCus R-91	1.75
yCus R-89	1.75	yCus R-92	1.75
yCus R-90	1.75	yCus R-93	1.75
yCus R-91	1.75	yCus R-94	1.75
yCus R-92	1.75	yCus R-95	1.75
yCus R-93	1.75	yCus R-96	1.75
yCus R-94	1.75	yCus R-97	1.75
yCus R-95	1.75	yCus R-98	1.75
yCus R-96	1.75	yCus R-99	1.75
yCus R-97	1.75	yCus R-100	1.75

\$0.8404 mais la livre a gagné 19-20 à \$2.4230.

METAUX

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres	\$528.50
Paris	\$578.91 (\$595.74)
Francfort	\$531.04 (\$553.49)
Zurich	\$527.50 (\$549.50)
Hong-Kong	\$547.49 (\$559.99)

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent-métal, hier, à \$15.982 l'once de Troyes et \$513.83 le kilogramme, comparativement à \$16.993 et \$546.33 respectivement, vendredi dernier.

DEVISES ÉTRANGÈRES

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du Sud rand	1.5860
Allemagne de l'Ouest mark	5820
Arabie saoudite rial	3580
Australie dollar	1.4025
Autriche schilling	0.825
Bahamas dollar	1.1950
Bahrein dinar	3.1569
Barbade (La) dollar	5970

Belgique cnv franc 03630
Bermudes dollar 1.1950
Brésil cruzeiro 0193
x-Bulgarie lev 1.3215
Caraïbes dollar 4430
Chine renminbi 7850
x-Colombie peso 0237
Danemark couronne 1895

E.A.U. dirham 3251
Espagne peseta 01475
Etats-Unis dollar 1.1895
Fiji dollar 1.5150
Finlande mark 3050
France franc 2515
Grèce drachme 0250
Guyane dollar 4690
Hong Kong dollar 2280
x-Hongrie forint 03493
Inde roupie 1500
Indonésie rupiah 002135
Irak dinar 3.9650
Israël livre 2.1700
Italie lire 001225
Jamaïque dollar 6700
Japon yen 005860
Koweït dinar 4.3780
Liban livre 3317
Malaysia ringgit 5345
Mexique peso 0510
Norvège couronne 22445
Nile-Zélande dollar 1.1425

Pakistan roupie 1255
Pays-Bas florin 5340
x-Pologne zloty 03908
Portugal escudo 0220
x-Roumanie lei 2572
Royaume-Uni livre 2.8743

Singapour dollar 5720
Suède couronne 2650
Suisse franc 6440
Tanzanie schilling 1550
x-Tchécoslovaquie couronne 2300

Trinité-Tobago dollar 4960
x-URSS rouble 1.7857
Venezuela bolivar 2780
Les cotes sont en devises canadiennes.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal, lundi, comprenaient 213 bovins et 374 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:
Vaches: D1, D2: \$51-54, avec un max de \$56.75; D3: \$46-51.75; D5: \$40-46.
Taureaux: \$59-68.75.
Veaux: de choix: \$105-127; moyens: \$70-100; communs: \$55-68.
Veaux de remplacement: bons: \$100-133, avec un max de \$135; moyens et communs: \$70-96.
Prix moyen du porc ontarien, la semaine dernière: \$64.50.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: (Prix minimum net vendu et livré aux détaillants): McIntosh, Wolf River et Cortland: \$10.00 le cell-pack, gros: \$10.50; \$10.50 le cell-pack, gros: \$8.25 pour 12 cello de 3 lb; \$8.25 pour 4 cello de 4 lb; \$8.75 pour 8 cello de 5 lb; \$5.50 pour 4X4 pintes ordinaires; \$6.00 pour les 4X4 pintes enveloppées; \$7.00 le minot en vrac. Spartan, Empire et Delicieuse: \$2.00 de plus que la McIntosh, sauf pour les 4X4 pintes qui sont \$1.00 de plus.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: ordinaires, \$4.00 à \$4.50 pour 12 sachets de 2 lb; \$3.25 à \$3.50 pour le sac de 25 lbs; grosses, \$3.00 pour le sac de 25 lb.

Carottes: ordinaires, \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb; \$9.00 à \$9.50 en sacs de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; grosses, \$6.75 à \$7.50 le sac de 50 lb. Carottes mini: \$6.00 à \$6.50 la caisse de 20 sachets de 12 oz.

Choux rouges: \$4.50 à \$5.50 la caisse de 12.

Choux de Savoie: \$5.00 à \$6.50 la dz.

Choux verts: ordinaires, \$5.00 à \$5.50 le sac de 50 lb; \$5.25 à \$6.25 la caisse de 50 lb; gros, \$4.50 à \$5.00 le sac de 50 lb.

Endives: \$11.50 à \$12.00 la caisse de 8 lb. Germes de luzerne: \$4.00 à \$4.50 la caisse de 1 dz de 1 chopine (568 ml).

Laitue: Boston de serre, \$5.00 la caisse de 12.

Navet blancs: \$5.50 à \$6.00 le sac de 25 lb.

Oignons: jaunes moyens, \$8.50 à \$9.00 le 50 lb; \$3.50 à \$4.00 le 25 lb; \$10.50 à \$11.00 pour 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; \$2.00 le sac de 10 lb; jaunes gros: \$9.50 à \$11.00 le sac de 50 lb; jaunes petits, \$0.75 à \$1.00 le 10 lb.

Panets: \$5.50 les 12 sachets de 2 lb; \$4.50 à \$5.00 les 20 lb.

Poireaux: \$1.50 à \$4.50 la boîte de 12.

Rutabaga: \$4.00 à \$5.00 pour 50 lb; gros, \$1.50 à \$2.00 le 50 lb; \$2.50 à \$2.75 le sac de 25 lb.

\$2.00 le 50 lb; \$2.50 à \$2.75 le sac de 25 lb.

Pommes de terre, arrivages: 22.000 lb.

BÉNÉFICES NETS

BBC Realty Investors, exercice clos le 31 déc. 1980, \$5,048,436; 1979, \$4,859,512.

Coseka Resources Ltd, trimestre clos le 31 oct. 1980, \$1,273,960, 11.2 cents; 1979, \$664,293, 6.5 cents.

Dalco Petroleum Ltd, semestre clos le 30 nov. 1980, \$3,784,000, 51 cents; 1979, \$2,978,000, 47 cents.

Sandwell and Co Ltd, trimestre clos le 30 nov. 1980, \$678,000, 74 cents; 1979, \$580,000, 65 cents.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$3.67 le kg; No 93, \$3.63 le kg; prix de vente, \$3.63; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.72-\$1.83.

Fromage cheddar: blanc, \$1.696; coloré, \$1.699.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.20 le kg, pour nourrissage, \$1.40 à \$1.45 le kg; lait de beurre en poudre, \$1.75 à \$1.85; pour nourrissage, \$1.10 à \$1.15 le kg; petit lait en poudre, \$0.37 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage, \$0.30 à \$0.33 le kg; lait évaporé, 48 sachets de 385 ml, non disponible.

Poireaux: \$1.50 à \$4.50 la boîte de 12.

Rutabaga: \$4.00 à \$5.00 pour 50 lb; gros, \$1.50 à \$2.00 le 50 lb; \$2.50 à \$2.75 le sac de 25 lb.

Oufs: prix moyens des

grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.26 8-10; A-gros, \$1.19 7-10; A-moyens, \$1.08 7-10; A-petits, \$0.84 3-10.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.24; A-gros, \$1.17; A-moyens, \$1.06; A-petits, \$0.82; A-peewee, \$0.39.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$6.50 à \$6.75 les 50 lb; I.P.E., \$7.25 à \$7.75 les 50 lb; \$3.50 à \$3.75 les 20 lb; \$1.80 à \$1.90 les 10 lb; N-B, \$6.50 à \$7.00 les 50 lb; \$3.10 à \$3.20 les 20 lb; \$1.60 à \$1.75 les 10 lb.

WINNIPEG (PC) — Les cours ont fluctué à la Bourse des matières premières de Winnipeg, lundi. Le volume était estimé à 125,000 tonnes de grains.

L'orge perd 80 cents à \$1.30, l'avoine 60 cents à 80 cents et le blé \$1.20 à \$1.80.

Le seigle est inchangé et en baisse de 50 cents. Le colza perd \$1.20 et gagne 70 cents. Le lin perd \$5.30 à \$7.60.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

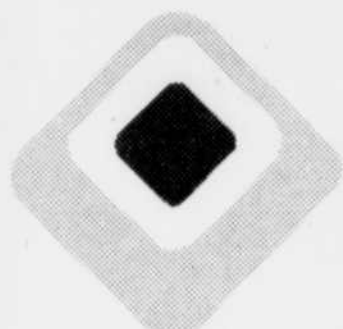
Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

Dividendes des sociétés déclarés lundi, trimestriels, sauf indication contraire:

Canadian Hydrocarbons Ltd, série A le 31 mars, 27.5 cents; 1er trimestre 31 mars, inscr. le 13 mars; 2e tr. 30 juin, inscr. le 15 juin; 3e tr. 30 sept., inscr. le 15 sept.; 4e tr. 30 déc., inscr. le 15 déc.

Cockfield Brown and Co Ltd, cinq cents, 12 fév., inscr. le 3 fév.

GRANDE VENTE "AMEUBLEMENT 3 PIÈCES" du Couple...

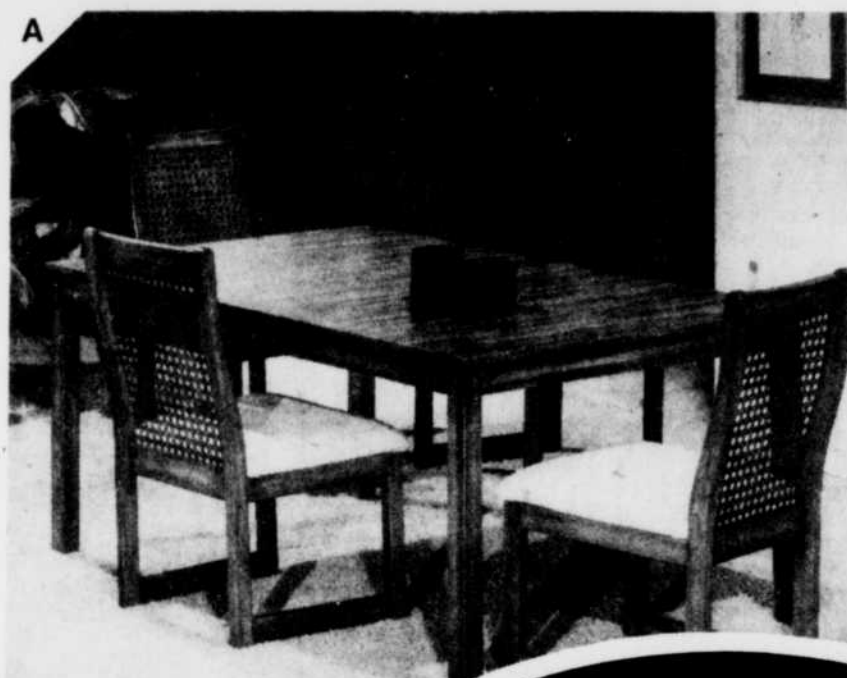


meubles
prestige

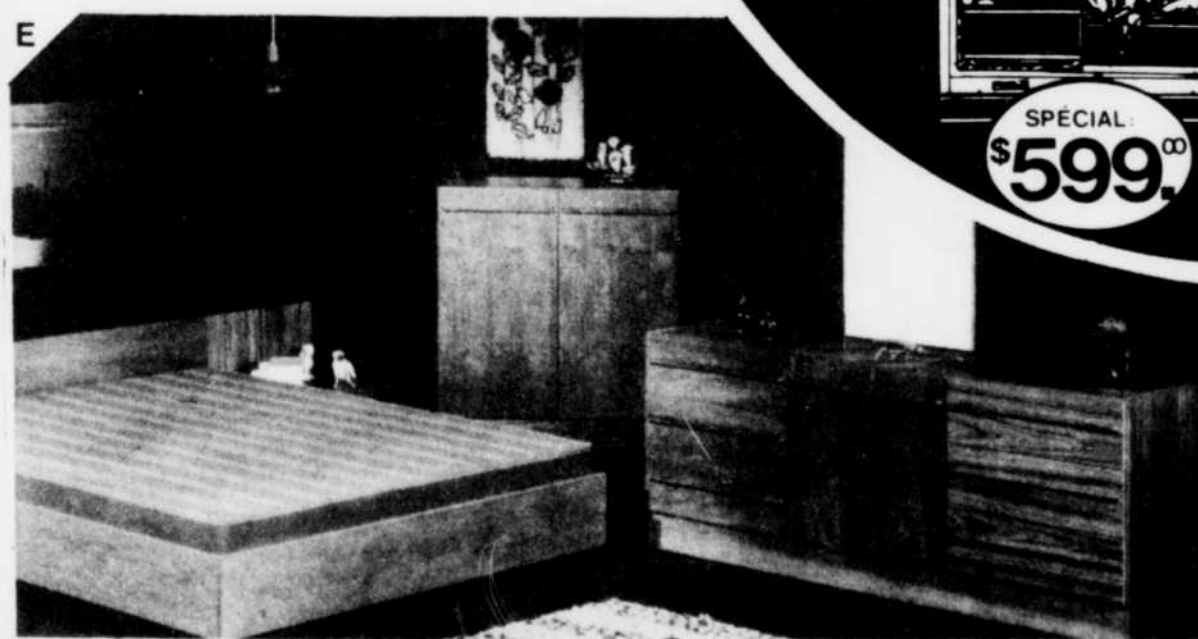


SPÉCIALISTE EN
**COUVRE-
PLANCHER**

5



6



FASCINATION

CUISINIÈRE FASCINATION
la cuisinière dont vous rêvez. Largeur 30 po., minuterie automatique avec garde-chaud, réglage infini de chaleur, prises chronométrées et régulières, 2 éléments de 8" et 2 éléments de 6". Disponible en blanc, or moisson ou amande.



SPECIAL
\$449.00



REFRIGÉRATEUR FASCINATION
Comparez ses caractéristiques à celles des réfrigérateurs de prix équivalent. Il l'emporte haut la main. Capacité de (13.4 pc) (379.4 litres), sans givre, garde-viande amovible, bac à légumes, butée de porte. Blanc ou amande. Grâce à sa robustesse et sa conception supérieure, le moteur compresseur des réfrigérateurs FASCINATION possède une garantie écrite exclusive de 10 ans.

SPECIAL
\$599.00

GARANTIE
10 ANS

LES 3 ENSEMBLES:
\$2699.
(A.B.C.)

A / CUISINE: Ensemble "dînette" 5 pièces, table carrée finie chêne extensible (107 cm x 107 cm x 152 cm x 152 cm) 4 chaises classiques avec siège rembourré d'un joli tissu, dossier canné.

B / CHAMBRE: Magnifique mobilier de chambre fini pin antique, commode 5 tiroirs (125 cmH 94 cmL x 46 cmP), bureau "maître" (84 cmH x 163 cmL x 46 cmP) avec miroir-étagère décoratif. Tables de chevet. Lit à poteaux. Ensemble matelas et sommier (137 cm), qualité "Elégance".

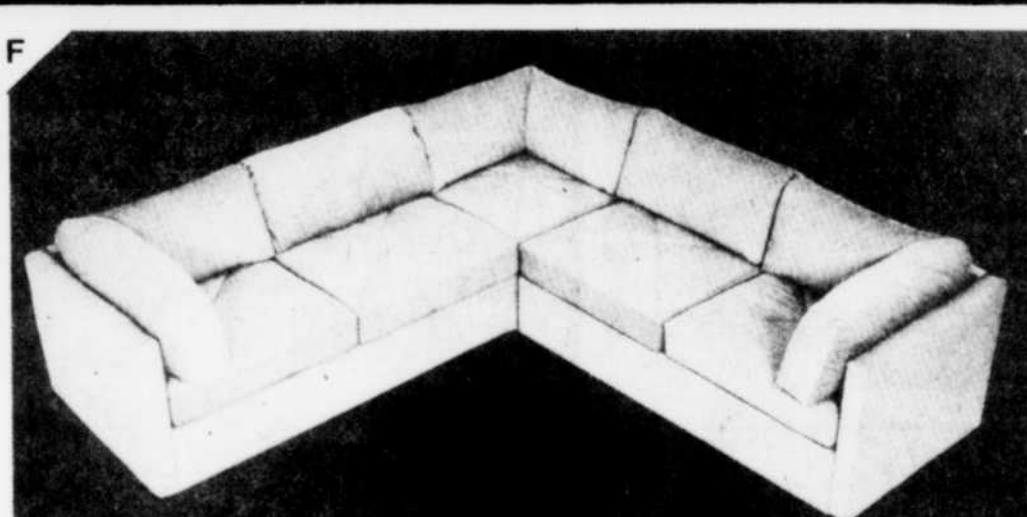
C / SALON: Ce mobilier comprend le sofa et le fauteuil. La qualité et la beauté des meubles "Sklar" se retrouvent dans cet ensemble de style contemporain; ce dernier est recouvert d'un tissu 100% acrylique de couleur unie.

D / CUISINE: Table ronde (112 cm de diam.), devient oval avec la rallonge. 4 chaises décoratives et solides complètent l'ensemble. Fini: orme pâle.

E / CHAMBRE: Comprend la commode à porte (107 cmH x 122 cmL x 46 cmP), bureau "maître" à 6 tiroirs et 1 porte (69 cmH x 183 cmL x 46 cmP) et miroir vertical, lit caisson, tête de lit et tables de chevet, matelas en "foam". Fini: chêne pâle.

F / SALON: Mobilier 2 morceaux (genre modulaire). Sièges et dossiers réversibles recouverts de velours de coton se mariant parfaitement avec le style moderne.

LES 3 ENSEMBLES:
\$2549.
(D.E.F.)



**BUREAU & BUREAU
MEUBLES INC.**

600 ouest, rue GALT, SHERBROOKE
569-9585

**la Maison du
MEUBLE BUREAU
INC.**

566, 1^{ère} Avenue, ASBESTOS
879-7105

Vivre en 81

Programme pour aider les infirmières qui ont laissé leur emploi depuis plus de 5 ans à réintégrer le marché du travail

SHERBROOKE — Toutes les anciennes infirmières de la région de Sherbrooke ayant laissé leur emploi

depuis plus de cinq ans et qui désirent réintégrer le marché du travail sont invitées à une séance d'information

qui aura lieu mercredi soir. La rencontre se tiendra au local 53270 du pavillon 2 du Cégep de Sher-

brooke, le 28 janvier, à 19h30, en présence d'une représentante de l'Ordre des infirmiers et infirmières de la

province de Québec (OIPQ), Mme Rita Lussier, de Montréal.

Renseigner

Selon une responsable de l'organisation de cette soirée, Mme Paulette Cyr, la rencontre vise à renseigner les anciennes infirmières désirant retourner sur le marché du travail après plus de cinq ans d'absence de la profession. "Nous voulons surtout constituer un groupe en vue de la mise sur pied d'un programme d'actualisation", a-t-elle dit.

Un tel programme se donne dans les régions de Montréal, St-Jérôme et Québec, mais il n'est pas disponible dans les Cantons de l'Est. "Il y a quelques années, le service d'Éducation aux adultes du CEGEP avait prévu donner un cours d'actualisation, qui dure trois mois — mais le nombre d'inscriptions n'ayant pas été assez élevé, l'idée fut abandonnée... maintenant, les demandes seraient plus nombreuses", a confié Mme Cyr.

L'Ordre des infirmiers et infirmières a récemment reçu au moins 20 demandes d'autorisation pour reprendre le travail.

Négociations entre le Tiers-Monde et les pays industrialisés: prochain sujet des Mercredi-Monde

SHERBROOKE — C'est un sujet très d'actualité qu'abordera Renaud Bernardin, le mercredi 28 janvier 1981, de 15h30 à 20h00, au Centre Léon Marcotte de la rue Frontenac, dans le cadre des Mercredi-Monde du Carrefour de solidarité internationale.

En effet, ce dernier, professeur du Collège de

Lévis et proche collaborateur du Centre d'étude et de coopération internationale qui participa entre autres en 1979 à Manille à la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, abordera les réalités des dures négociations entre le Tiers-Monde et les pays industrialisés à travers les mythes et les réalités

qu'ont les Québécois du développement international.

Ce sujet est d'autant plus d'actualité qu'en reprenant le pouvoir en février 1980, le premier ministre Trudeau a posé comme troisième priorité de son mandat la question de la relance du dialogue entre le Nord industrialisé et le

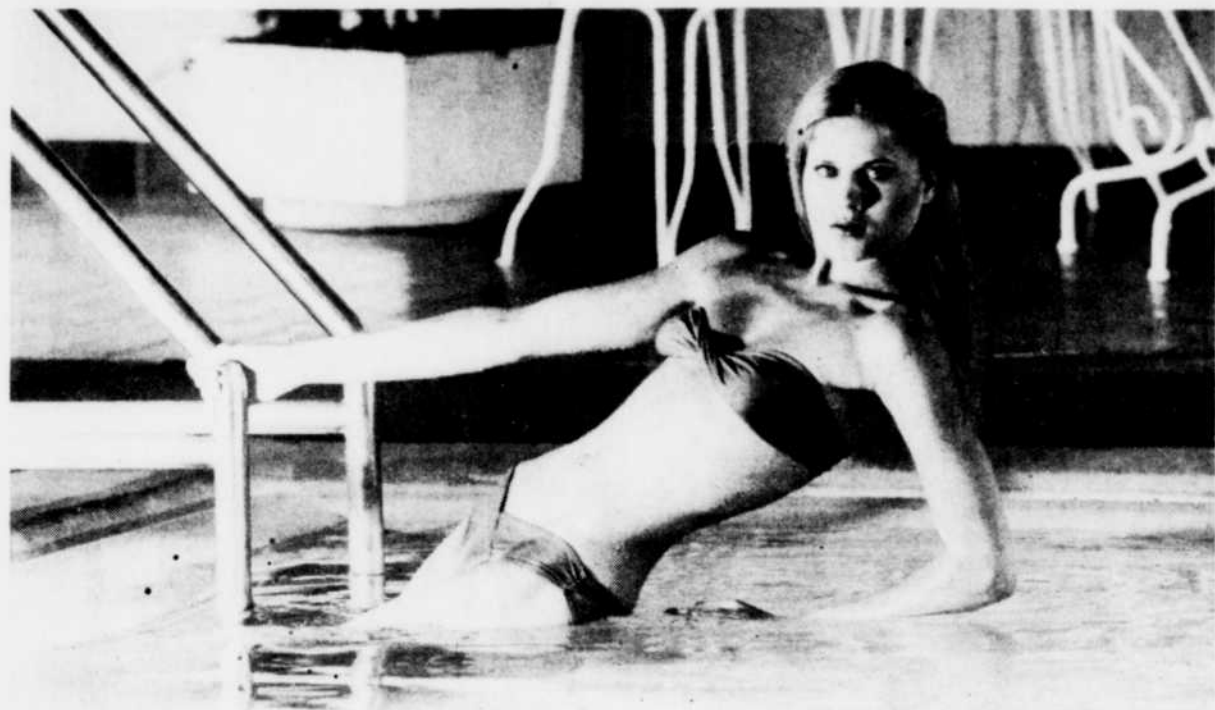
Sud en voie de développement.

Entourant le dernier voyage du premier ministre, une vaste campagne de publicité a inondé les médias dans le but de souligner l'urgence d'action pour les 800 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté la plus absolue.

Par ailleurs, signa-

lera marquée par une activité internationale intense: démarrage à l'ONU des négociations globales sur les relations économiques internationales; tenue d'un sommet Nord-Sud regroupant possiblement 25 pays en juin; sommet à Ottawa des 7 pays industrialisés du monde capitaliste centré sur le dialogue Nord-Sud.

C'est pourquoi les propos du professeur Bernardin devraient intéresser toutes personnes désireuses de s'associer à des activités de développement internationale.



Homosexualité: âge réduit

OTTAWA (PC) — Dans un projet de loi qui a subi sa première lecture, le gouvernement demande de réduire de 21 à 18 ans l'âge permis pour des actes homosexuels entre adultes consentants.

Il pourra, d'un autre côté, y avoir plusieurs participants du même sexe, à condition que cela ne se fasse pas en public.

C'est en 1968 que le gouvernement fédéral a rendu l'homosexualité légale, dans le privé, pour les personnes de 21 ans et plus.

Nouvelle collection

Christian Dior dévoilait récemment sa collection de maillots pour la prochaine saison.

L'évangélisation a-t-elle freiné l'épanouissement du peuple camerounais?

SHERBROOKE — L'évangélisation a-t-elle freiné l'épanouissement du peuple camerounais?

nu curé d'une paroisse de brousse.

Conférencier recherché, l'abbé Ateba est convaincu que l'Eglise doit appartenir au peuple et c'est par fidélité à cette conviction qu'il a, il y a quelques années, renoncé à une chaire universitaire pour oeuvrer au milieu des siens.

Telle est la question à laquelle répondra, ce soir, au centre Léon Marcotte, l'abbé Athanase Ateba, un prêtre camerounais qui, après des études théologiques très poussées, est deve-

nu curé d'une paroisse de brousse.

Exposition de chats

GENEVE (AP) — Organisé par la Société féline de Genève, le premier Salon international du chat a eu lieu au Palais des expositions de Genève.

En "attraction", le public a eu l'occasion de voir deux nouvelles races de félins récemment créés aux Etats-Unis.

• VENTE •

Jusqu'au 28 février 1981

10% à 20% DE REDUCTION SUR ACHAT COMPTANT DE TUILES CERAMIQUE

Achat de \$50.00 à \$149.00 RABAIS DE 10%
Achat de \$150.00 à \$299.00 RABAIS DE 15%
Achat de \$300.00 et plus RABAIS DE 20%

Choix très varié
VENTE GROS ET DETAIL
Service de consultation, d'estimation gratuite, de location d'outils pour pose, etc.

AUSSI:
SPECIALITES DE TOUTES SORTES POUR LA CONSTRUCTION

Cérapro Inc.

650 Lavergne, Sherbrooke, Qué. J1G 2X2. Tél.: 567-2336
Compagnie affiliée à E.T. Terrazzo Tuile Marbre Ltée

SOYEZ PRETES POUR VOS VACANCES
1ère ESCALE: PLACE MI-VALLON

CHOIX DE VETEMENT DE CROISIÈRE. IMPORTATIONS DE MARQUES REPUTÉES.
Votre rendez-vous féminin...

Boutique L'UN-ELLE

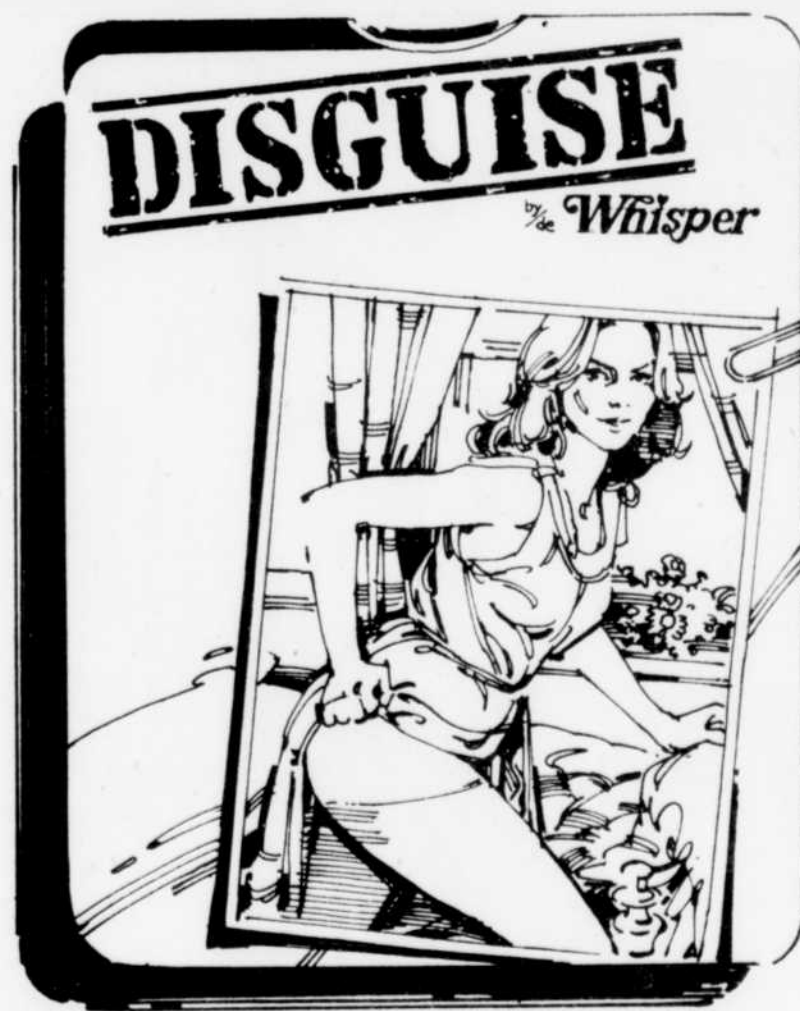
1300, Place Mi-Vallon, Boul. Bourque, Rock Forest

VENTE A RABAIS
40% CUIR-SUEDE MOUTON RENVERSE

Salon de fourrure
Daniel Laflamme

74, rue Albert (Dunkin' Donut fait le coin) Sherbrooke, 567-1517

Bas confortables à rabais



Au choix: bas-culottes avec pieds sandales, une seule grandeur, couleurs variées. #18120.
ou bas-culottes avec pointes renforcées, une seule grandeur. #18121.

Rég.: 1.29

1 09 chacun.

Bas-culottes de différentes tailles: petit, moyen, grand et très grand. #18125

Rég.: 1.89

1 59 chacun.

Au choix: Bas-culottes de tailles plus grandes. Disponibles en mini et maxi. #18200.

Ou bas-culottes avec culottes, tailles petit, moyen et grand. #18283.

Rég.: 1.99

1 69 chacun.

Bas - rayon 75

En vigueur du 27 au 31 janvier 1981 inclusivement.

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limited se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, sauf indication contraire.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Abolition de la Direction de la sécurité?

Le rapport McDonald sur la GRC pas public avant des mois

OTTAWA (PC) — Le rapport de la Commission royale d'enquête sur les activités illégales de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a été remis au cabinet fédéral, lundi, mais le Solliciteur général, M. Robert Kaplan, prévoit qu'il faudra des mois avant que le document ne soit rendu public.

De source autorisée on affirme que le rapport proposera l'abolition de la Direction de la sécurité de la GRC et la création d'un organisme civil pour la remplacer.

Une autre commission royale d'en-

quête avait déjà proposé cette solution dans les années 1960, mais le gouvernement avait jugé bon de ne pas la mettre en pratique.

Il semble maintenant que le gouvernement soit pressé d'apporter ces modifications. On affirme en coulisse que M. Gordon Smith, secrétaire associé au cabinet, pourrait être nommé à la tête de l'organisme.

M. Harry Johnson, secrétaire de la commission royale, en exercice depuis maintenant 43 mois, a remis ce rapport de 2,400 pages (750,000 mots) au secrétaire du cabinet, M. Michael Pitfield.

La commission était présidée par le juge David C. McDonald et deux commissaires à temps partiel: MM. Guy Gilbert, de Montréal, et Donald Richard, de Toronto.

Un autre rapport

Un autre rapport, qui doit être remis avant la dissolution de la commission, le 31 mars, traitera spécifiquement des pratiques "non autorisées ou prévues par la loi".

Le juge McDonald n'a pas voulu commenter la rumeur voulant que 100 agents de la police fédérale aient été avertis qu'ils pourraient être cités dans le deuxième rapport.

Le rapport remis aux autorités fédérales, lundi, traite des "pratiques et politiques régissant les activités de la GRC dans l'exercice de sa responsabilité d'assurer la sécurité du Canada".

Le document est intitulé en anglais "Freedom And Security Under the Law" (Liberté et sécurité en regard de la loi) et il devra être traduit avant d'être rendu public. On y traite de nombreux sujets allant de la formation des recrues de la police fédérale jusqu'à la façon dont la GRC fait rapport au Solliciteur général, ministre responsable de l'agence fédérale devant le parlement canadien.

Dans un communiqué, M. Kaplan souligne que le rapport sera expurgé de ses extraits pouvant mettre en danger la sécurité nationale, travail qui pourrait prendre des mois, précise-t-on.

Grève illégale dans les hôpitaux ontariens

TORONTO (PC) — Une grève illégale a été déclenchée tel que prévu, ce matin, à l'échelle de la province, par les employés non-médicaux des hôpitaux ontariens mais les effets de cet arrêt de travail sont difficiles à évaluer à ce stade préliminaire.

Des lignes de piquets ont été dressées à un certain nombre des 65 hôpitaux dont les employés autre que médicaux sont affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique. Cependant, des employés de certains hôpitaux ont refusé de débrayer et les changements de quarts dans d'autres centres hospitaliers font qu'il est impossible de savoir pour l'instant si le débrayage est véritablement effectif.

Marc Belanger, directeur adjoint de relations publiques du SCFP, a expliqué que les sections sont autonomes et qu'elles sont seules autorisées à ordonner à leurs membres de ne pas se présenter au travail.

La grève a d'abord

été limitée à quelques régions de la province.

Par ailleurs, le procureur général Roy McMurtry a déclaré, lundi, qu'il a donné ordre de réclamer une injonction en Cour suprême de l'Ontario pour mettre fin à cette grève illégale.

"Nous croyons que c'est l'intérêt public qui

est touché et c'est pour-quoi nous intervenons, a dit M. McMurtry. Tout ce que je désire comme procureur général, c'est que les lois de cette province soient respectées.

Les gens qui sont hospitalisés s'attendent, de toute évidence, à des soins de première qualité."

Gilles Lamontagne prêt à enquêter sur l'Agent Orange

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Défense s'est dit prêt, lundi, à collaborer avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans "toute enquête" sur l'Agent Orange.

M. Gilles Lamontagne a ajouté que son collègue de la Santé, Mme Monique Bégin, doit d'ailleurs soulever la question, mardi, au cours d'une rencontre avec son homologue du Nouveau-Brunswick.

L'Agent Orange est un défoliant dont on

s'est servi au cours de la guerre du Vietnam. En 1966, les Américains ont fait des essais avec ce produit chimique à la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

M. Lamontagne a fait remarquer qu'il n'a pas encore été prouvé que l'Agent Orange serait dangereux pour la santé, comme certains le prétendent. Certains, en effet, relient le produit chimique au cancer ou à des défauts de naissance.

A ce sujet, le pilote de l'hélicoptère qui a fait l'arrosage de l'Agent Orange, en 1966, a signalé qu'il était le seul Canadien impliqué. Tous les autres étaient des Américains.

Aujourd'hui pilote à Edmonton, M. Bill Wright, qui est père de deux enfants, a raconté qu'il avait été aspergé par le produit chimique, au cours de l'épandage, et qu'il n'était pas pour autant atteint de cancer.

desjardins



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-DE-BREBEUF DE SHERBROOKE

Les membres de la Caisse populaire St-Jean-de-Brebeuf de Sherbrooke sont invités à participer à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 27 janvier 1981 à 19h30 à la salle paroissiale de l'Eglise St-Jean de Brebeuf au 1831 de la rue King ouest à Sherbrooke.

Les administrateurs de votre coopérative d'épargne et de crédit, rendront compte à cette occasion de leur administration. On vous soumettra les états financiers de la caisse populaire, on procédera au partage des trop-perçus, à l'élection de dirigeants, et aux modifications du règlement de régie interne.

Le conseil d'administration par Albert Scallan Secrétaire

Goûter PARTICIPONS!

62315

Vente échangée

Voici la liste des articles pouvant être échangés:

Vêtements pour dames: pantalon, blouse, jupe, chandail, blazer, robe, chemise de nuit, peignoir de velours, soutien-gorge.

Vêtements pour hommes: tricot, gants, cravate, ceinture, chemise, pantalon, veston, blazer, complet, chaussures, Jean.



La vente-échange chez Eaton un événement unique! Fouillez vite vos garde-robes et vos armoires, vêtements et accessoires (voir ci-dessous) dont vous ne vous servez plus, peuvent être échangés chez Eaton contre des bons donnant droit à des rabais de 2.00 à 50.00 à l'achat d'un article similaire. Rappelez-vous cependant que toute marchandise apportée doit être lavée ou nettoyée et en état d'être portée. Tous les articles recueillis seront donnés à une oeuvre de charité. Un seul bon sera accepté par achat. Achats en personne seulement. Eaton au Carrefour de l'Estrie.

Du lundi 26 au samedi 31 janvier

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI, DE 9H30 À 17H30; JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H. SAMEDI DE 9H À 17H.

LE STANDARD OUVRE À 9H10 DU LUNDI AU VENDREDI; LE SAMEDI À 8H40.

62137

LA MAISON

J.A. ROBERT Ltee



vous offre une élégante fourrure à prix très spécial.

Les chats sauvages naturels de qualité. Peaux allongées seulement. Achat exceptionnel.

\$1750.

Depuis 1909

J.A. ROBERT Ltee

1084, King ouest Sherbrooke, 562-4006

Spéciaux sur toute la marchandise

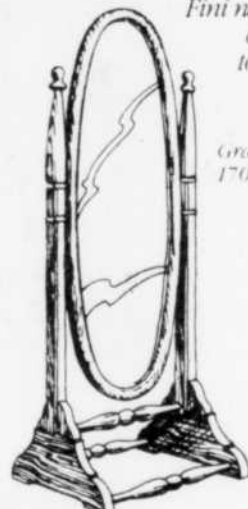
61269

BOWRING

MEUBLES EN PIN

DE STYLE CANADIEN DE L'ATELIER MORISSETTE

Magnifiques meubles en pin spécialement fabriqués par les artisans de J. Roland Morissette. Créée pour les besoins d'aujourd'hui, cette collection Bowring possède la durabilité des meubles d'autrefois. Jusqu'au 21 février 1981, Bowring vous offre à prix spécial un ensemble 5 pièces composé d'une table-piédestal ronde de 121 cm, de deux rallonges et de quatre chaises rembourrées. Fini naturel ou foncé. Vous pouvez vous procurer cet ensemble et autres articles dans tous nos magasins ou par leurs entremises (Aucune taxe de vente provinciale.)



Grand miroir ovale 170 x 60 cm

Vaisselle 101 x 139 x 34 cm



Berceuse rembourrée 124 x 76 x 86 cm



Buffet 76 x 154 x 48 cm

OFFRE SPÉCIALE 15% DE RABAIS

Ensemble 5 pièces: Table-piédestal 2 rallonges de 30 cm, 121 x 76 cm, 4 chaises rembourrées 93 x 45 x 45 cm.

Prix Bowring \$890.00, Prix régulier \$1,050.00.



Table Prix régulier \$550.00

4 chaises Prix régulier \$125.00

BOWRING

Carrefour de l'Estrie

Tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont en dollars américains.